

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1^{re} page: 5 fr. la ligne ; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr. ; France et Etranger, 12 fr.

La valse endiablée des deniers publics

Sous le titre « Petite Statistique Tunisienne » la « Dépêche Tunisienne » publie depuis quelques jours d'intéressants renseignements qui ont le défaut de ne pas être toujours au point, sans doute pour ne pas effaroucher l'opinion publique — celle qui paie — qui serait scandalisée si elle connaissait la vérité, toute la vérité sur le gaspillage des deniers publics.

Ainsi, celle concernant l'instruction publique s'arrête aux chiffres de 1920 avec six millions dix-huit mille deux cent cinquante et un fr. de dépenses en augmentation de six cent trente quatre mille francs environ sur 1919.

Mais depuis quelle hausse, quel saut, quel bond !

Donnons d'abord les renseignements de notre confrère puis nous verrons ensuite les chiffres de 1921 et 1922 et ceux qui sont prévus pour 1923 si l'on n'y met bon ordre :

« Le budget de l'Instruction publique et des Beaux-Arts était de 120 mille 255 fr. 60 en 1885 ; de 530 mille 016 fr. en 1890 et de 787 mille 299 fr. 73 en 1895.

« Il atteignait le chiffre de 1 million 011.500 fr. en 1900, de 1.365.556 fr. en 1905 et de 2.750.829 fr. en 1910.

« Il s'est élevé en 1915, à 4 millions 244.465 fr. 20 ; en 1920 à 6.018.251 fr.

Compléments :

En 1921 à treize millions huit cent soixante quatre mille trois cents francs (13.864.300 fr.) plus du double de la précédente année et en 1922 à dix-sept millions trois cent quatre vingt mille soixante-trois francs et quatre vingt-quinze centimes.

Nous ne sommes pas encore au bout car en 1923 il y aura à ajouter un million cinq cent mille francs environ et quelques suppléments avec représentant le troisième tiers du relèvement du traitement des universitaires et nous serons bien près de vingt millions !

Vingt millions pour l'instruction publique ! où allons-nous, grands dieux !

Pauvre Tunisie ! Infortuné pays ! Qui t'aurait dit en 1885 qu'un jour viendrait où on t'infligerait un budget de vingt millions pour ton instruction publique quand ton budget entier dépassait à peine ce chiffre !

Qu'on ne vienne pas raconter que la guerre est cause de cette situation. Il faut en rechercher les causes ailleurs. D'abord, dans la journée néfaste de huit heures qui a provoqué un renchérissement général et comme conséquence le relèvement des salaires des fonctionnaires puis dans la faiblesse de nos dirigeants qui n'ont pas su ou voulu prendre les mesures nécessaires en vue de réduire la honteuse spéculation.

Voilà, en grande partie, les causes de tous nos maux et malgré l'optimisme bienveillant de notre ami Antoine Gaudiani, délégué à la Conférence Consultative, nous persistons à croire que la Tunisie marche à grands pas à une débauche financière si on n'arrête pas son char quand il en est temps encore par une compression des dépenses poussée

jusqu'à l'extrême limite car le pays est au bout et incapable d'un effort fiscal plus grand.

Lui demander cinquante millions en 1923 comme le dit notre ami Pierre Omessa, délégué lui aussi, à la Conférence Consultative, serait vouloir l'achever du coup.

Aussi, avec lui, demandons-nous qu'on reprenne l'idée d'une réorganisation administrative et qu'on fasse revivre la commission instituée à cet effet qui ne s'est réunie qu'une seule fois pour désigner son bureau.

« L'idée, dit-il, n'en garde pas moins tout son caractère et M. Lucien Saint en la reprenant, ferait œuvre méritoire et d'urgente nécessité.

« Malgré l'appel qu'il leur adresse les contribuables tunisiens sont dans l'impossibilité de supporter de nouveaux impôts, de lui apporter, pour l'an prochain, les quarante ou cinquante millions de plus qu'il se dispose à leur demander.

« Les deux cent dix millions de charges présentes constituent déjà un faix écrasant.

« En réformant l'administration du Protectorat, en industrialisant et en commercialisant ses services, c'est-à-dire en les modernisant et en les perfectionnant en même temps, on peut, on doit se dispenser d'impôts nouveaux.

« Le salut de la Tunisie est à ce prix ».

L'entendra-t-on ? M. Lucien Saint voudra-t-il reprendre l'idée sortie de l'imagination de son prédécesseur ?

Et pourquoi pas, si elle est bonne, si elle peut réparer dans une certaine mesure la gestion déplorable qui nous a conduits au point où nous nous trouvons acculés ?

J. S. P.

BULLETIN

Le Ministère Poincaré

Malgré la sympathie que nous éprouvons pour le citoyen Briand nous l'avons vu descendre du pouvoir sans ennui parce qu'il se laissait entraîner sur une pente dangereuse pour la France par ce grand séducteur qu'est Lloyd George.

Nous saluons avec joie l'arrivée au pouvoir de M. Raymond Poincaré, l'homme désiré pour toute la France, le seul capable par sa situation toute particulière d'ancien président de la République de faire valoir avec quelque autorité les droits de la France qui s'effritaient peu à peu au point qu'un jour c'est nous, les vainqueurs, qui aurions fait figure de vaincus avec sur les bras toutes les charges de la guerre pendant que l'Allemagne reprenant son essor aurait préparé une revanche pour un jour plus prochain que celui qu'elle s'est assignée pour nous retomber dessus.

C'est ce qui explique la prudente réserve de certains états neutres qui n'ont pas grande confiance dans notre victoire qui semble être une victoire à la Pyrrhus par la faute des hommes chargés de la rédaction du traité de paix dont l'un d'eux avait perdu depuis longtemps sa pauvre cervelle d'opiomane.

RHUM CHAUVEY
J.-B. Curtelin
représentant
10, rue du Maroc
Tunis

Echos et Nouvelles

L'heure d'été

L'heure dite « d'été » a été jugée néfaste par les Algériens qui sont arrivés à s'y soustraire.

Alors, pourquoi continuer à nous l'appliquer en Tunisie quand tout le monde réclame sa suppression.

M. le Résident général voudra-t-il bien entendre la VOX POPULI et tout de suite pour permettre aux chemins de fer d'accorder leurs horaires ?

Rentrée du Résident Général

M. le Résident Général et Madame Lucien Saint accompagnés du Comte Courtot et de M. de Maizières, sont rentrés vendredi à Tunis après une absence de près d'un mois passé à Paris sans doute pour arrêter l'itinéraire classique du voyage « d'études » du Président de la République et tâcher d'amener le Crédit Foncier de France à mettre à la disposition de la Tunisie les derniers fonds de l'emprunt voté en 1912 dont nous avons un besoin si urgent.

Cette démarche a-t-elle été couronnée de succès ?

Le public serait heureux de le savoir.

Hyménée

Le 12 janvier a été célébré en l'Eglise St-Philippe du Roule à Paris, le mariage de Mlle Suzanne Dal Piaz, avec M. Pierre Olphe-Gaillard, chevalier de la Légion d'honneur.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur et à M^{me} et M. Dal Piaz le distingué et sympathique président du Conseil d'administration de la Cie Gle Transatlantique, nos bien vives félicitations.

Un article de Bahar

Nous publierons dans notre prochain numéro un très bel article de Jacques Bahar sur « le cimetière et les rabbins » qui n'a pu passer aujourd'hui faute de place. Il fera du bruit dans notre landerneau.

Au Bône-Guelma

La Compagnie vient de nommer le nouveau directeur en remplacement de M. Gadreau passé aux chemins de fer de l'Est.

Comme ses trois prédécesseurs il appartient au corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées. Son arrivée à Tunis est imminente.

Les Grands Travaux en Tunisie

Sous ce titre la « Dépêche » énumère les « Grands Travaux » qui sont projetés en Tunisie et dont il a été ouvert des crédits s'élevant à la somme globale de 3 620.000 francs par voie de prélèvement sur le fonds des excédents disponibles (?) créé par le décret du 6 novembre 1920.

Parmi eux relevons : Paiement des premières dépenses occasionnées par la construction du pavillon tunisien et la préparation de l'exposition coloniale de Marseille... frs 800.000 Faut-il que nous ayons de l'argent à jeter par les fenêtres pour consacrer 800.000 francs à l'exposition d'une ville exécrée entre toutes et pour le seul profit de ses habitants ?

L'Echo de la Presse

On nous annonce l'apparition prochaine d'un nouveau journal hebdomadaire « L'Echo de la Presse et des opprimés » à qui nous souhaitons longue vie et prospérité.

La subvention théâtrale

Dans un communiqué d'une ambiguïté peut-être voulue on nous apprend que la saison théâtrale étant nettement déficitaire, la municipalité — bonne enfant — a envisagé les moyens de venir en aide au

directeur pour lui permettre de tenir ses engagements vis-à-vis du public et des artistes jusqu'à la fin du premier exercice courant.

A cet effet, le cahier des charges a été modifié et la subvention de 1921-22 allongée de celle de 1922-23, ce qui revient à dire que M. Boucoiran aura reçu une double subvention pour une seule saison.

Notre Municipalité est donc bien riche pour se permettre une telle avance de 150 ou 180.000 francs à un impresario qui, c'est une supposition gratuite et possible, peut se trouver, l'hiver prochain, dans le même cas et obligé de faire appel à la Caisse Municipale ou de fermer ses portes et si la Municipalité prend en considération sa demande elle sera obligée pour la dernière année d'allonger une subvention supplémentaire.

En vérité, c'est beaucoup trop d'argent pour amuser un public rare quand il y a tant de travaux laissés en suspens faute de fonds.

Récompensons le courage

Plusieurs de nos confrères ont relaté l'acte de courage accompli au péril de sa vie par le facteur intérimaire Capus en gare d'Hammam-Lif.

Cet acte de courage nous rappelle celui accompli en gare de Radès il y a quelque vingt-cinq ans par le Chef de gare, M. Péré, actuellement contrôleur principal, qui reçut la médaille de sauvetage et la croix d'officier du Nichan Iftikhar.

Nous espérons bien que le gouvernement récompensera l'ex-poilu Capus comme le fut notre ami Péré.

Ce que la Tunisie

demande à la France

Nous avons lu avec attention et beaucoup d'intérêt la brochure : « Ce que la Tunisie demande à la France » que vient de faire paraître notre confrère et ami André Duran-Angliviel, avoca t au barreau de Tunis et délégué à la Conférence Consultative.

Nous sommes d'accord avec lui pour rejeter de plano certaines des revendications de Taalbi, de même la constitution que demande Essafi, l'un des préfetiers de sa brochure.

Le moment n'est pas encore venu pour la leur accorder et surtout qu'on nous ne parle pas d'instruction obligatoire ; d'abord de quelle s'agit-il ? de la coranique ou de la française ? Nous savons ce qu'en vaut l'aune pour ne pas désirer la seconde pour nos protégés.

Merci du cadeau pour les indigènes du bled et même de la ville.

Pour le moment ce que nous demandons avec lui c'est la réforme de la Conférence Consultative, une conférence élue au suffrage universel avec des pouvoirs étendus en matière budgétaire et la suppression de ce conseil supérieur « obligé, d'après M. le Résident général lui-même, déclaration faite à un rédacteur du « Temps » n° du 11 janvier courant, de passer outre à la grande majorité des avis de la Conférence ! »

La Tunisie ne peut plus supporter une assemblée qui n'a été créée que pour faire avaler en douceur d'amères pilules et endosser des responsabilités qui reviennent tout entières à l'administration puisque, en définitive c'est elle, c'est le conseil supérieur des... directeurs et chefs de service qui décide en dernier lieu.

Avec notre ami nous désirons donc : 1° Une assemblée délibérative composée de deux tiers de membres français et un tiers de tunisiens élus au suffrage universel à compétence budgétaire étendue ;

2° la séparation absolue des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire ;

3° l'accès des Tunisiens à tous les postes administratifs — sauf les directions et sous-directions — à condition de présenter les garanties intellectuelles et morales requises chez les candidats français ;

4° l'égalité des traitements de fonctionnaires occupant, à compétence égale, des fonctions identiques sans qu'il soit fait de différence en faveur des Européens et au détriment des Tunisiens ;

5° l'organisation des municipalités élues au suffrage universel dans tous les centres où cela sera possible ;

6° Participation des Tunisiens à l'achat des terres domaniales dans la proportion de 1 à 3 ;

7° la liberté de la presse la plus entière, les tribunaux ayant été créés pour réprimer les écarts de plume.

Voilà, pour le moment, le programme que nous voudrions voir prendre en considération qui, sans aller aussi loin que celui de notre ami Duran, serait de nature à donner satisfaction aux Tunisiens pour plusieurs lustres.

Nécrologie

Nous avons appris avec peine la mort de Mme Vve A. Gauvry, veuve de l'ancien et regretté directeur de la ferme Potin et mère et belle-mère de Mme et M. A. Gauvry directeur de la ferme Potin et de Mme et M. Emile Gauvry de Casablanca.

Nous les prions d'agréer nos vives et sincères condoléances.

o—o

Nous avons encore à enregistrer le décès du brave commandant Bordier, ancien Contrôleur civil de Maktar, décédé en sa propriété d'Hammamet à l'âge de 82 ans.

Nous prions la famille d'agréer nos vives condoléances.

Les agissements de la Banque de l'Algérie au Maroc

Le « Petit Marocain » parlant de la convention signée le 29 décembre dernier par le Maroc avec le ministre des finances de Paris qui accorde le bénéfice du compte courant à la Banque d'Etat du Maroc rend compte en ces termes de l'opposition que rencontra le projet de la part de la Banque de l'Algérie :

« Si la mise sur pied de ce système ingénieux dit notre confrère mais dont l'Algérie fournissait déjà le précédent, a pu durer près de deux ans, la cause doit en être attribuée à l'attitude un peu particulière, adoptée par la Banque de l'Algérie au cours de ces négociations,

« Au début (printemps 1920), il était entendu que la Banque de l'Algérie et la Banque d'Etat, s'associeraient étroitement faisant au Maroc cause commune et acheminant ainsi tout le système monétaire de l'Afrique du Nord, vers un stade unanimement désiré : l'unification complète. En août 1920, la Banque de l'Algérie, mécontente d'une décision prise par le Ministre des Finances, rompt tout pour parler : entamant au Maroc une vétable campagne d'élimination du billet marocain, elle crée une inflation fiduciaire très fâcheuse et préjudiciable aux intérêts du Trésor français.

« Par ailleurs, les conditions mises par le mouvement général des fonds à l'octroi du compte courant à la Banque d'Etat furent l'objet d'une résistance sérieuse de la part de celle-ci, très fêlée du privilège qu'elle tient de l'acte d'Algésiras, privilège qui doit durer jusqu'en 1947.

« Il serait fastidieux de repasser ici par tous les innombrables télégrammes, notes et discussions échangés entre Rabat et son négociateur à Paris, qu'il

suffise de savoir que tout cela a pris fin le 29 décembre par la signature de la convention si impatientement attendue qui assure définitivement la réforme monétaire au Maroc.

« C'est un résultat des plus remarquables qui couronne hautement les efforts de M. Piétri. Pendant toutes ces négociations, il a fallu énormément de doigté et de combinaisons les plus diverses pour que le régime monétaire du Maroc qui ne reposait que sur des bases purement provisoires et d'une extrême fragilité, ne risquât point, à l'occasion d'un à-coup, d'une campagne de presse, d'un mouvement d'opinion, de replonger le Maroc dans les difficultés qu'il avait connues en 1917 et en 1919.

« Il reste actuellement à procéder à l'élimination progressive du billet algérien, dont la valeur légale avait été maintenue à titre transitoire, celui-ci n'a plus de raison d'être maintenu en circulation au Maroc. »

Après la Banque de l'Indo-Chine dont les agissements vis-à-vis de la Banque Industrielle de Chine sont connus, c'est la Banque de l'Algérie qui est dénoncée comme ayant entrepris des manœuvres intolérables de la part d'une banque d'émission, pour couler une rivale.

Quand donc les ministres compétents réagiront-ils ? Il y a réellement quelque chose de pourri en France pour que des ministres tolèrent des agissements condamnables au premier chef.

Pour jouir de son privilège la Banque d'Etat du Maroc a dû constituer un gage métallique important.

Comment se fait-il que la Banque de l'Algérie en ait été dispensée et n'offre par conséquent aux porteurs de ses coupures que son capital social de vingt-cinq millions et ses réserves pour une circulation fiduciaire dépassant le milliard ?

A propos de Molière

Sait-on que la femme de Molière, son ensoeuleuse, Armande Béjar, était juive ? — Aucun de ses biographes ne le mentionne et peut-être l'ignorait-elle elle-même, ses ascendants s'étant convertis au catholicisme.

Mais son nom le révèle clairement. L'origine de sa famille était la ville espagnole de Béjar, située au sud de la province de Salamanque et siège d'une nombreuse agglomération juive, avant l'expulsion générale qui les frappa toutes en 1492.

Partout où elles se réfugièrent en ne les connut et ne les nomma suivant un phénomène onomastico-historique constant - que d'après leur provenance.

C'est ainsi que les Juifs de Tolède s'appellent partout Toledano, ceux de Valence, Valensi, d'Almeria, Almereida etc. Ceux de Béjar - qu'on prononce *Bekhar* - la *khotta*, espagnole - ce qui n'est somme toute, que l'arabe *bakhar* la mer - se disséminèrent en Turquie et en France. Leur orthographe y subit les modifications locales.

En Turquie, ils conservèrent leur prononciation primitive avec l'orthographe hébraïque correspondante. Mais en caractère latin, ils s'écrivent *Behar*, tout en prononçant *Bekhar*. C'est par lapsus d'état-civil qu'on trouve *Bahar*.

Tandis qu'en France, leur nom évolue rapidement, suivant les provinces.

Le français étant rebelle au *j guttural*, cette lettre muet en *r* dans les provinces méridionales, et l'on eut les *Béard*, *Brard*, etc.

Plus au nord, le *j* disparut et l'on obtint les *Bard*, *Bart*, et *Bar*. Ou bien, il s'arrêta en *i* pour donner *Biart*.

Mais il y eut aussi les dénominations adjectives, les *béjarrais*, comme on dit *aragonnais*, *béarnais* etc... ce qui s'écrivit en espagnol *béjarès aragonès* et *béarnès*,

Les *Béjarès* se contractèrent alors en *Barès* et *Barrès*. Dans ce dernier, le doublement de l'*r* trahit les vestiges de *bkharès*, Maurice Barrès descend des Juifs béjarrais immigrés en Auvergne et passés, de là, en Lorraine.

Il y eut aussi les *Béjar* qui devinrent *Beillard*.

Voilà pour ceux qui s'installèrent par la prononciation. Mais ceux qui le firent par l'écriture, conservèrent Béjar, qui avec le *d* et le *t* explétifs français donnèrent *Béjard* et *Béjart*.

Cette explication un peu détaillée, établit sans conteste, qu'on ne peut s'appeler *Bart*, *Béard*, *Barrès* ou *Béjard*, sans être de sang Juif de Béjar.

N'aurions-nous pas là, la clef de l'insurmontable passion de Molière, pour sa femme Armande, malgré toutes ses incartades ? N'était-ce pas son exotisme d'une Esther, d'une Judith, d'une Rachel et d'autres juives non moins illustres, qui le charma jusqu'à l'avisement.

On doute encore aujourd'hui qu'elle ne l'ait aimé. Précisément parce qu'on ne connaît pas les Juives. Pour nous, elle devait l'adorer au point, qu'elle savait

même pouvoir lui être infidèle, sans risquer de se désaffectionner de lui.

Une espèce de Don Juan Juif, à qui l'on demandait la différence entre les femmes infidèles chrétiennes et Juives, répondit : La chrétienne vous parle tout le temps de son amour de vous et la Juive, de l'amour qu'elle a pour son mari.

Quand l'Archevêque de Paris refusa la sépulture à Molière, Armande s'écria indignée : « On refuse un tombeau » à celui à qui la Grèce aurait dressé des des autels ! !

C'est bien là un mot de Juive mal catholicisée, en révolte spontanée contre l'autorité religieuse suprême et qui, par dessus tout, aime intellectuellement. Le seul amour qui compte. en vérité. Le seul éternel. Jacques BAHAR..

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Marine Nationale PORT DE BIZERTE ANNÉE 1922 Service des Travaux Hydrauliques AVIS

Le public est informé qu'un concours est ouvert en vue de la reconstruction du môle, de la jetée nord et de son prolongement du port de Bizerte.

L'entreprise consistera à fournir et immerger environ 90.000 mètres cubes d'enrochements et blocs de diverses catégories; construire et immerger environ 50.000 mètres cubes de blocs artificiels de béton de chaux hydraulique de 40 tonnes; construire sur place environ 15.000 mètres cubes de maçonnerie de ciment.

Les personnes qui désireraient prendre part au concours devront faire parvenir leur demande d'inscription au Directeur des Travaux hydrauliques de la Marine à Bizerte le 28 février 1922 au plus tard. Elles devront être de nationalité française.

La demande devra être accompagnée d'un certificat de capacité ayant moins de trois ans de date, délivré par un homme de l'art, et faisant mention de la manière dont les industriels ont rempli leurs engagements pour les travaux importants exécutés par eux dans les dix dernières années. En outre de ce certificat, les concurrents pourront produire toutes autres références qu'ils jugeront utiles.

L'autorité maritime arrêtera la liste des concurrents agréés et il sera alors adressé à ceux-ci un programme fixant les conditions du concours.

Bizerte, le 21 janvier 1922
L'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Directeur des Travaux Hydrauliques de la Marine en Tunisie,
Signé : GUIOTTON

KORBOUS

des Stations Thermales d'Afrique, réputée depuis des siècles pour ses cures merveilleuses, dans un site ravissant du golfe de Tunis, à 45 Kilomètres de la Ville, une petite heure d'auto ou par chemin de fer, gare de Soliman. BILLETS spéciaux de saison valable 35 jours délivrés dans toutes les gares d'Algérie-Tunisie. Correspondance avec le premier train.

Grand Hôtel des Thermes, les ordres Restaurant select, cuisine et caves réputées; Hôtel des Sources 2me ordre et autres.

Nombreux appartements et Villas à louer, Golf-tennis, canotage, pêche, chasse, superbes excursions dans les environs, bar américain Cercles des Etrangers :

Garage d'autos et autos en location.
Restaurant Cacher à la carte et à prix fixe
Un médecin, M. le Dr Schoull est attaché à l'établissement thermal, lui écrire pour les informations d'ordre médical et pour tous autres renseignements : envois de brochures, notices, s'adresser à la direction de la Société de Korboùs, 40 Rue de Naples, à Tunis, et pour les hôtels aux concessionnaires : MM. Peloni frères à Korboùs-Tunisie.

Saison d'hiver 15 novembre-15 mai; d'été du 15 mai-15 novembre.
Service de cars Berliet tous les jours départ de Tunis, à 8 h. 30 matin; de Korboùs à 4 h.; bureaux : 4, avenue de Carthage, eu face le Palmarium.

La Maison Paonessa, artificier, à l'honneur d'informer son honorable clientèle que son magasin de vente et bureaux sont transférés 3, rue de Bretagne, à proximité de ses anciens magasins.

Sempre Avanti

Voulez-vous avoir de la santé ?
Ne buvez que les sirops, liqueurs, limonades et vins de la Maison
GIUSEPPE BUX
12, Avenue Krantz — SOUSSE
GROS & DETAIL

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
Léon BLOCH Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Téléphone 553

Le lait	est le plus
concentré	riche
suisse	en crème

C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires: 3 rue des Belges — Tunis

POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile **Victorine** reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. **Comptoir Général des Produits Lubrifiants**. Av. J.-Ferry - Tunis

Maisons Recommandées

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales — **Boccaro et Nizard** — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Grand Hôtel de France — Annexes : Buffet de la Gare et Hôtel du Centre — L. de Lacroix, propriétaire — Soussé (Tunisie).

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — Ai Comby, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste — Tunis.

Importation-Exportation de tous produits — Mohamed Ellamti, négociant, rue de France Soussé Tunisie — Adresse télégr. : Mohamed Ellamti - Soussé.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia — Tunis **J. & A. BEMBARON**. Vente, échange et location de Pianos.

JAMAIS rien ne vaudra l'Eau et la Poudre de riz **MAUD MAUD EUVÉ**, 70, Av. Gambetta, Hyères Var.

Entreprise Générale des Travaux Electriques — A. Minaud et Fils, ancien Auctourier et Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis — réparations — Magnéto — Toutes Machines Electriques Réboînage - Entretien.

Droguerie de la Poste, — S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques etc.

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

Les GALERIES PARISIENNES Alphonse Licari, pp^{te}, 1, Place Pichon - Soussé — Chapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1^{res} marques connues - A. atelier de Modes — Maison de toute confiance.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis — Brami frères et Cie, pp^{tes}.

MANSOUR BEN GEMAA — Shyp Chandler — Fournitures Générales pour la Marine - Sfax Tunisie — Maison fondée en 1900.

Grand Hôtel de France - Sfax — 1^{er} ordre — propriétaire — Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

Pharmacie Soemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuénod — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Mercurerie Parisienne. — Jacques Bismuth, 6 Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt du gant « Perrin », des parapluies « Reveil » et parfumerie « Arys ». — Fournitures complètes pour couturières et corsetières.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

MAURICE AZERM 11, 11, rue d'Italie et 11 Sadikia Tunis — Télégr. AZERM Tunis — Téléph. 8.48 — Quincaillerie - Ferronnerie - arti. de ménage et chauffage - Fournitures générales pour mines et entreprises de travaux publics.

SEMPRE AVANTI — Brasserie de la Bourse Ancienne Brasserie Bellevue GIUSEPPE BUX, propriétaire - Soussé Tunisie — Consommations de premier choix - Liqueurs d marque.

Horlogerie Bijouterie Joaillerie H. BIANCHI 117, Avenue de France — Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

Le Gerant : E. LUMEROSO
Imp. de la Renaissance - 11, r. Al-Djazira - Tunis

VÊTEMENTS
J. BELL
6, Rue d'Italie, TUNIS

Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al Djazira

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE
MONASTIR
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
et toutes opérations de Banque
Location de compartiments de
COFFRES - FORTS
Délivrance de BONS DE LA DEFENSE NATIONALE rapportant des intérêts aux taux suivants :
3 mois à 3.60 o/o - à 6 mois 4.50 o/o.
1 mois à 4 o/o - à 1 an 5 o/o.

Chaux Hydraulique et Ciment
PAUL POTIN
DÉPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

CIE DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - Poste Français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

Cie Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 2000.

S^{te} F^{sa} des Chaux et Ciments du Bon-Kornine
Société anonyme au capital de 100.000 fr.
USINE A HAMMAM-LIF (Téléph. 6)
Adresser Commandes et Correspondance aux bureaux :
77, Avenue de Carthage — TUNIS
(Téléphone 5.84)

- RESTAURANT DU JAPON -
G. FIORINI & G. FALORNI, Propriétaires
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —
Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie
Société Anonyme au Capital de 125.000.000
Siège Social : ALGER — Siège Central : PARIS
Succursale de TUNIS : 13, Avenue de France
Agences de Tunisie : Béja, Bizerte, Bou-Arada, Ferryville, Gabès, Gaffour, Kairouan, Le Kef, Medjeh-el-Bab, Mahdia, Mateur, Nabeul, Sfax, Soussé, Souk-el-Khemis, Tabarka, Téboursouk.

Toutes opérations de Banque :
Dépôts de fonds à vue et à échéance fixe avec intérêts
Prêts hypothécaires en participation avec le **Crédit Foncier de France** amortissables au maximum en 30 ans avec faculté pour l'emprunteur de rembourser à toute époque par anticipation
Pour tous renseignements s'adresser à la Succursale de TUNIS ou à ses agences de l'Intérieur.

L'Huile qui graisse le plus
«- Vacuum Mobiloil -»
Marque «GARGOYLE»
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale
POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX
Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

Office Français Immobilier et Commercial
« Assurances »
(17^{me} ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'«OFFICE FRANÇAIS».

Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.
L'«OFFICE» se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.
Nos «PETITES ANNONCES» rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Maison R. WALLUT & C^{ie}
(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix)
99, Rue de Portugal - TUNIS
Machines Agricoles et Industrielles
des Premières Marques
TRACTEURS & MOTO - CHARRUES
Catalogues et Références Franco sur demande

Banque de Tunisie
Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée — TUNIS Tél. 1.63